

Du témoignage à la fiction : représentations de la violence du génocide rwandais dans les récits de Jean Hatzfeld et *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche

*Marc Arino,
Université de La Réunion*

Le 6 avril 1994, l'explosion de l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana plonge son pays dans le chaos, en marquant le commencement du dernier grand génocide du XX^e siècle. Dès la tombée de la nuit, les milices hutues *interahamwe*¹ commencent leur travail méthodique d'extermination de la minorité tutsie et des Hutus modérés². A la violence de l'attentat répond celle du massacre

¹ « Ceux qui marchent ensemble ».

² Nous rappelons que les noms Hutu et Tutsi, ainsi que les adjectifs qui leur correspondent, ne renvoient pas à une appartenance ethnique (tous les Rwandais partagent en effet la même culture, parlent la même langue et vivent sur le même territoire) mais à des catégories socio-identitaires que les puissances coloniales allemande et belge ont montées les unes contre les autres pour asseoir leur pouvoir entre 1900 et 1950. Lorsqu'au début du XX^e siècle, les premiers colons ont pénétré au Rwanda, ils se sont trouvés face à une société divisée en clans composés de lignages hutus, plutôt cultivateurs, et de lignages tutsis, plutôt pasteurs et d'où était issue l'aristocratie rwandaise. Cherchant à contrôler l'ensemble du pays avec un minimum d'investissement humain, les colons s'appuyèrent sur le sommet de la pyramide sociale, sur ces nobles auxquels tous les Tutsis furent bientôt assimilés, en leur conférant des pouvoirs étendus et un statut racial supérieur. Sous l'action des colonisateurs qui introduisirent la carte d'identité, les rapports de dépendance entre riches protecteurs tutsis et vassaux hutus, plutôt équilibrés jusqu'alors, se tendirent, les premiers ayant intégré leur prétendue supériorité et les seconds commençant à éprouver un sentiment d'injustice et un désir de revanche. Lors de l'indépendance dans les années soixante, la majorité hutue prit le pouvoir en commettant des exactions contre la minorité tutsie dont une partie des membres se réfugia en Ouganda et opéra de cette base arrière des raids pour

d'environ 800 000 personnes en 100 jours, d'avril à juillet 1994. A l'instar de la parole des rescapés juifs des camps de concentration nazis au lendemain de la guerre, celle des survivants du génocide rwandais peine à se libérer immédiatement après l'événement, en raison de la politique de réconciliation nationale menée par les nouveaux maîtres de Kigali, des Tutsis revenus d'Ouganda. Elle parvient toutefois à se faire entendre, par exemple grâce à l'aide de médiateurs comme le journaliste Jean Hatzfeld, qui publie en 2000 un recueil de témoignages, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, suivi en 2003 d'*Une saison de machettes* et en 2007 de *La Stratégie des Antilopes*³. Les rescapés, mais aussi les bourreaux, y livrent leur histoire et leur représentation de l'événement génocidaire transformé en fuite éperdue pour les uns, traque sans merci pour les autres, puis pour les survivants en une réconciliation forcée. Ces récits trouvent leur étonnant contrepoint dans le roman d'un autre journaliste ayant séjourné au Rwanda à plusieurs reprises, avant et après le génocide : il s'agit d'*Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche, qui a eu dès sa publication en 2000 un fort retentissement au Québec. Tout semble s'opposer en effet dans ces textes de genre différent : le temps des récits d'Hatzfeld est celui de l'après-génocide, de la réflexion et du recueillement, tandis que celui de la narration de Courtemanche concerne l'avant-génocide et plonge le lecteur dans l'immédiateté de l'événement ; l'alternance sagement distribuée des points de vue correspondant aux témoignages devient perméable dans la fiction ; la sobriété des descriptions et du style des personnages réels confine dans le roman à la métaphore sanguinolente.

Après avoir fourni quelques précisions méthodologiques, nous tenterons de montrer comment les textes rendent compte du surgissement de l'événement génocidaire, dont nous donnerons une interprétation de type anthropologique. Puis nous essaierons d'analyser les différents positionnements et stratégies discursives que privilégient dans leurs témoignages ou dans la fiction les victimes et les meurtriers, pour mettre à distance ou pour mieux dire la violence du génocide.

reconquérir le pouvoir au Rwanda, interventions qui se soldèrent par des échecs et de nouveaux massacres de Tutsis rwandais.

³ Notons que Jean Hatzfeld vient juste de faire paraître, en 2014 chez Gallimard, *Englebert des collines*, texte dans lequel l'auteur, après une courte présentation, retranscrit sur près de 80 pages le récit que lui a confié Englebert Munyambonwa, un Tutsi « rescapé des brousses de Nyiramatumu, fils d'élèves, grand marcheur aussi érudit qu'alcoolique, accompagné par ses fantômes dans un vagabondage sans fin » (quatrième de couverture) : ce récit retrace son histoire et celle de sa famille, depuis le temps de son « arrière-aïeul » *mwami* (souverain des royaumes tutsis du Rwanda et du Burundi) Yuhi Mazimpaka jusqu'au début des années 2010 (du moins à ce qu'il nous semble, Jean Hatzfeld écrivant seulement, pages 9 et 14, en guise de chronologie, qu'il a rencontré Englebert « au milieu des années quatre-vingt-dix » et qu'il l'a revu « seize ans après »).

Préalables méthodologiques

Avant de commenter les témoignages recueillis par Jean Hatzfeld, il convient de préciser pourquoi notre choix s'est porté sur ces entretiens, parmi de nombreux autres, et quelle méthodologie le journaliste a adoptée pour confronter par livres interposés les témoignages des rescapés et ceux de leurs bourreaux. Surprenante et dérangeante réussite : Jean Hatzfeld parvient non seulement à faire sortir des victimes de leur silence mais également à faire énoncer des bribes de vérité supplémentaires à des tortionnaires qui ont nié lors de leur procès toute implication d'envergure dans le génocide. Le journaliste affirme que, dans le cas de son premier recueil, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, il n'a pas élaboré de cadre méthodologique, n'ayant pas véritablement choisi ses interlocuteurs. Ceux-ci correspondent en effet aux quatorze premières personnes que le hasard lui a fait rencontrer et qui ont bien voulu se confier à lui pour décrire la violence de l'événement génocidaire et tenter d'en donner une part d'explication. Plus tard, il dit avoir résisté à l'envie de remplacer leurs récits par ceux d'autres personnes, plus « volubiles, coopératives ou plus francophones »⁴ et assure ne s'être jamais heurté au problème de savoir comment écrire la parole des autres, problème dont il s'est inquiété seulement après avoir découvert combien il préoccupait ses lecteurs :

Comment réduire, choisir, monter, construire un texte à partir de témoignages oraux ? Ce n'est pas facile, ce peut être très complexe, mais c'est un travail naturel si la motivation est essentiellement littéraire, si on est mû par l'ambition d'entraîner le lecteur dans l'univers génocidaire, le désir de transmettre une histoire⁵.

Dans le cas d'*Une saison de machettes*, le journaliste a élaboré un projet à la démarche contraire : celui de s'adresser, « au fil des échecs, des rencontres ratées ou des discussions insipides, [...] non pas à une suite d'individus, mais à un groupe d'individus qui se sentent protégés des dangers de la vérité par leur amitié et leur complicité »⁶. Son choix se porte alors sur une bande d'amis, qui se sont rencontrés avant le génocide auquel ils ont participé ensemble, qui sont incarcérés au

⁴ Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Paris, Seuil, 2003, « Points » pour l'édition de référence, 296 p., p. 48. Jean Hatzfeld a dû en effet avoir recours à des interprètes rencontrés lors des entretiens – une assistante sociale, Sylvie Umubyeyi et un enseignant, Innocent Rwililiza – les récits s'exprimant en trois langues : le kinyarwanda, langue des cultivatrices ; le français rwandais, langue des autres personnes et des traducteurs ; et le français hexagonal. Certains lecteurs s'étant inquiétés de l'influence du traducteur sur la langue, le journaliste assure que la traduction en français rwandais est parfaitement mimétique : « Sylvie et Innocent, les deux interprètes, avaient compris qu'une retranscription des textes *in extenso* était la première étape nécessaire pour passer de l'oral à l'écrit. Ils avaient donc si finement et fidèlement traduit qu'il est impossible, même à un Rwandais francophone, de distinguer les récits traduits de ceux directement donnés en français par le rescapé » (*ibid.*, p. 169-170).

⁵ Jean Hatzfeld, *La Stratégie des antilopes*, Paris, Seuil, 2007, 305 p., p. 206-207.

⁶ Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, *op. cit.*, p. 50.

pénitencier de Rilima et qui ont déjà été jugés. Rassurés par Jean Hatzfeld, qui leur a promis de ne pas utiliser leurs témoignages pour faire réviser leur procès, et portés par la présence de leurs camarades de tuerie, ils se laissent aller, à la fois individuellement et suivant une démarche collective, à de surprenantes confessions qui servent de macabres contrepoints aux récits des rescapés mais qui s'avèrent tout aussi indispensables qu'eux à une meilleure compréhension des mécanismes génocidaires et du déchaînement de violence qu'ils ont entraîné. Les aveux incroyables et désespérants auxquels ils se livrent renvoient à la question que s'est posée le journaliste à propos de la moralité de sa démarche : pourquoi a-t-il encouragé les tueurs à parler et pourquoi a-t-il publié des entretiens de gens emprisonnés, privés de liberté physique, donc de liberté d'expression, alors qu'il s'y est toujours refusé ? Jean Hatzfeld rappelle d'abord qu'il n'avait pas prévu de donner une suite à ses *Récits des marais rwandais*, considérant cette idée comme « immoral[e], insupportable aux yeux des rescapés, certainement aux yeux des lecteurs aussi ; et en plus inintéressant »⁷. Pourtant ce sont bien les nombreuses questions posées par les lecteurs des récits des rescapés au sujet des tueurs qui ont fini par motiver l'intérêt de Jean Hatzfeld pour ces derniers. Afin de justifier la publication de témoignages de prisonniers, le journaliste avance ensuite plusieurs raisons :

La totale indifférence de l'administration de Rilima devant nos visites, donc sa discrétion pendant ou après les discussions ; la forte relation, parfois l'amitié qui me lie aux rescapés ; l'insupportable silence des Hutus rencontrés et l'atmosphère pesante sur les collines ; la spécificité du génocide, qui multiplie les contre-exemples à toutes les étapes ; la force du livre d'Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, écrit après avoir écouté les paroles d'un emprisonné, à l'approche de sa condamnation de surcroît. Le plus honnête est d'ajouter que cette question s'est dissoute naturellement au fil des entretiens, que j'ai peut-être été emporté par le projet, et qu'elle n'a plus été une préoccupation de retour à Paris, remplacée par d'autres interrogations plus obsédantes⁸.

La publication de *La Stratégie des antilopes* en 2007 semble clore cette trilogie rwandaise⁹ en réunissant dans le même ouvrage les propos des victimes et des bourreaux qui commentent le retour dans leurs villages des prisonniers, « libérés sans explication, après sept années de captivité »¹⁰. C'est donc la possibilité qu'offrait cette trilogie de suivre l'évolution des témoignages des rescapés et des meurtriers, du retour à la vie des premiers et de l'emprisonnement des seconds à leur réconciliation contrainte dans les *gaçaça*¹¹, qui nous l'a fait

⁷ Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Le Seuil, 2000, « Points » pour l'édition de référence, 238 p., p. 49.

⁸ Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, op. cit., p. 264.

⁹ Avant que paraisse en 2014 *Englebert des collines*, récit qu'il ne nous est pas possible d'intégrer à notre corpus dans le cadre des limites de cet article.

¹⁰ Jean Hatzfeld, *La stratégie des antilopes*, op. cit., p. 13.

¹¹ Selon Jean Hatzfeld, en kinyarwanda, *gaçaça* signifie « herbe douce », sur laquelle s'installaient les villageois lors des séances de tribunaux coutumiers : « Leur origine remonte aux premières royautés tutsies, au XVI^e siècle. Pendant quatre cents ans, ces

choisir comme objet d'étude, bien que la perspective diachronique et les différents points de vue adoptés ne nous apparaissent pas pour autant susceptibles de cerner toutes les facettes du génocide.

En ce qui concerne le roman de Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, c'est la lecture d'un article polémique voulant montrer l'aspect extrêmement conventionnel du roman, « voire suspect à cause d'une idéologie ambiguë qui s'ignore »¹², qui a motivé notre curiosité. Dans le préambule d'*Un dimanche à la piscine à Kigali*, Gil Courtemanche ressent la nécessité de justifier le choix de la forme romanesque pour représenter le génocide rwandais, comme s'il voulait désamorcer les objections qu'on ne manque pas d'opposer, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, aux tenants d'une représentation fictionnelle de la violence génocidaire. Claude Lanzmann déclare encore ainsi en 2003 à propos de la fiction cinématographique que, si la création est libre et s'« il n'est pas interdit de recourir à des substituts représentatifs – acteurs, costumes, soupirs – pour montrer la mort effroyable de 3 000 humains »¹³ dans une chambre à gaz, c'est tout simplement impossible. Et, même s'il devenait possible d'en rendre compte, il ne faudrait pas le faire au risque de voir ces images « rendre comestible ou "présentable", en le conjuguant au passé, cet irréprésentable que nous imposèrent

cours populaires ont pris les décisions de justice, comme dans de nombreux pays d'Afrique noire d'ailleurs, jusqu'à l'introduction des parquets coloniaux. Elles n'ont, par la suite, jamais disparu dans les villages pour trancher dans des litiges mineurs : dégâts causés par du bétail, délimitation d'un champ, estimation d'une dot, ou lors de disputes trop délicates pour être exposées à des magistrats : actes de sorcellerie, adultère, trafic de main d'œuvre... Au temps des *mwami* tutsis, les parties en lice devaient répondre aux questions de l'assemblée, puis le chef prononçait le verdict. "D'aussi loin que les Anciens les racontent, explique Innocent, dans l'esprit de l'époque, les verdicts des *gaçaça* ne devaient pas être cassants, mais tirer vers la réconciliation." [...] En 1998, à l'hôtel Urugwiro, des juristes et des ministres commencent à se réunir pour discuter des insolubles problèmes de justice que posent les crimes du génocide. En effet, la magistrature rwandaise a volé en éclats pendant les tueries et l'exode, des dizaines de milliers de prisonniers croupissent dans les pénitenciers ; des millions de personnes, en liberté sur les collines, vivent sous la menace d'une inculpation et d'un châtement ; des centaines de milliers de rescapés attendent désespérément un geste de justice. C'est lors de ces réunions que germe l'idée de réanimer cette tradition des *gaçaça*, avec pour objectifs théoriques : la disparition de l'impunité, la réconciliation nationale et la participation collective à l'effort de justice » (*ibid.*, p. 154-155).

¹² Geneviève Chovrelat, « Extrême émotion, extrême convention : *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche » in *Voies vers l'extrême, voies de l'extrême* (dir. Marie-Lyne Piccione), Pessac, MSHA, 2003, 225 p., p. 55-64, p. 63. Ce roman, en passe de devenir un classique des études québécoises mais ignoré de la sphère littéraire française, ne fait en réalité qu'utiliser toutes les libertés que procure la fiction pour mieux dire la violence des rapports humains au Rwanda, grossissant en effet mais retournant également les stéréotypes relatifs au rapport néocolonial entre Blancs et Noirs, à celui, patriarcal, entre hommes et femmes, ainsi qu'à celui qu'entretiennent les uns et les autres à une sexualité compulsive.

¹³ Claude Lanzmann, « Représenter l'irreprésentable » in *La Mémoire de la Shoah*, Hors série du *Nouvel Observateur*, décembre 2003-janvier 2004, p. 6.

les nazis. Représenter alors, c'est rendre (re)présentable »¹⁴. Gil Courtemanche s'inscrit donc en faux contre cette affirmation en avertissant son lecteur :

Ce roman est un roman. Mais c'est aussi une chronique et un reportage. Les personnages ont tous existé et dans presque tous les cas j'ai utilisé leur véritable nom. Leur romancier leur a prêté une vie, des gestes et des paroles qui résument ou symbolisent ce que le journaliste a constaté en les fréquentant. C'est pour mieux dire leur qualité d'hommes et de femmes assassinés que j'ai pris la liberté de les inventer un peu. Quant aux dirigeants et responsables du génocide, ils ont conservé dans ce livre leur véritable identité. Certains lecteurs mettront sur le compte d'une imagination débordante quelques scènes de violence ou de cruauté. Ils se tromperont lourdement. Pour en avoir la preuve, ils n'auront qu'à lire les sept cents pages de témoignages recueillis par l'organisme African Rights et publiés en anglais sous le titre de *Rwanda : Death, Despair and Defiance* (African Rights, Londres, 1995)¹⁵.

Le caractère scientifique de la chronique, entendue comme un « recueil de faits historiques, rapportés dans l'ordre de leur succession »¹⁶, s'allie à la force de la preuve que représente le témoignage du reporter, censé être objectif, pour former la matière première de l'invention romanesque qui doit opérer le lien entre des fragments de vie hétéroclites et se constituer en système cohérent de représentation et d'explication de la violence génocidaire au Rwanda, sans pour autant que ce système fournisse d'interprétation totalisante.

Ces préalables ayant été posés, nous pouvons nous intéresser maintenant à la manière dont les victimes et leurs bourreaux décrivent le surgissement de l'événement qui a changé le cours de leur vie.

Surgissement de l'événement génocidaire : essai d'interprétation anthropologique des tortures subies et perpétrées

Les rescapés étant tous originaires de Nyamata, une bourgade du Bugesera, leurs récits respectifs comportent la même structure : tous racontent en effet comment, dès le 6 avril 1994, la plupart des Tutsis se sont réfugiés à l'Eglise, puis comment les *interahamwe* ont pris d'assaut le bâtiment et enfin comment ceux qui ont pu s'échapper sont partis se cacher dans les marais jusqu'au mois de juillet suivant, lorsque les Tutsis ougandais de l'actuel président du Rwanda ont contraint les forces hutues à se replier au Zaïre. Les fragments de témoignages suivants isolent plusieurs traits caractéristiques de ce que l'anthropologue Christopher

¹⁴ *Ibid.*, p. 8.

¹⁵ Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Paris, Denoël, 2003 [1^{re} édition Montréal, Boréal, 2000], « Folio », 326 p., p. 11 (préambule).

¹⁶ Définition du *Robert*. Remarquons que la chronique peut également être définie comme un « récit qui met en scène des personnages fictifs et réels et évoque des faits authentiques », ce qui recoupe dans le cas d'*Un dimanche à la piscine à Kigali* la définition de l'autofiction qu'on peut lui appliquer.

Taylor¹⁷ définit comme l'écriture de la violence sur le corps rwandais. Il s'agit des témoignages de Cassius Niyonsaba, de Jeannette Ayinkamiye et de Janvier Munyaneza, alors respectivement âgés de 12, 17 et 14 ans :

Cassius : Le jour où la tuerie a commencé à Nyamata, dans la rue du grand marché, nous avons couru jusqu'à l'église de la paroisse. [...] Les *interahamwe* sont arrivés en chantant avant midi, ils ont jeté des grenades, ils ont arraché les grilles, puis ils se sont précipités dans l'église et ils ont commencé à découper des gens avec des machettes et des lances. [...] Les gens qui ne coulaient pas de leur sang coulaient du sang des autres, c'était grand chose. Alors, ils se sont mis à mourir sans plus protester. [...]

Jeannette : Papa a été coupé le premier jour mais on n'a jamais su où. [...] Un jour les *interahamwe* ont déniché maman sous les papyrus. Elle s'est levée, elle leur a proposé de l'argent pour être tuée d'un seul coup de machette. Ils l'ont déshabillée pour prendre l'argent noué à son pagne. Ils lui ont coupé d'abord les deux bras, et ensuite les deux jambes. Maman murmurait « Sainte Cécile, Sainte Cécile », mais elle ne suppliait pas. [...]

Janvier : Ma première sœur a demandé à un Hutu de connaissance de la tuer sans souffrance. Il a dit oui, il l'a tirée par le bras sur l'herbe et il l'a frappée d'un seul coup de massue. Mais un voisin direct [...] a crié qu'elle était enceinte. Il lui a déchiré le ventre d'un trait de couteau, pour l'ouvrir comme un sac. Voilà ce que des yeux ont vu sans se tromper¹⁸.

Les trois traits caractéristiques de l'écriture corporelle de la violence correspondent au fait de laisser couler le sang, de raccourcir membre après membre les Tutsis, surtout les femmes, et d'éventrer ses dernières lorsqu'elles sont enceintes avant de lancer leur fœtus contre un arbre. Ces pratiques sadiques trouvent leur origine à la fois dans la représentation traditionnelle du corps rwandais et dans son recouvrement tout au long de la deuxième partie du XX^e siècle par les résidus de l'idéologie coloniale qui avait défini les Tutsis et les Hutus comme des races puis des ethnies hiérarchiquement distinctes. Selon Christopher Taylor, la violence qui s'est déchaînée en 1994 ne représenterait donc pas seulement la conséquence de la faillite d'un ordre socio-politique sous la pression d'une démographie galopante et de l'impossibilité d'appliquer les accords d'Arusha entre les partis du Hutu Juvénal Habyarimana et de son rival Tutsi ougandais Paul Kagamé. Sous le désordre apparent du Rwanda de 1994 serait ainsi enfoui un ordre caché, conforme à un modèle structurel et culturel qui a provoqué le défoulement des Rwandais contre

¹⁷ Du mois d'octobre 1993 au mois d'avril 1994, Christopher Taylor a collaboré au Rwanda à un projet de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) de lutte contre le SIDA. Il a été évacué au Kenya avec son épouse tutsie, Espérance, dès les premiers jours du génocide. Son expérience peut être mise en parallèle avec celle du personnage de Gil Courtemanche, Bernard Valcourt.

¹⁸ Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie*, op. cit., p. 15-17 ; 27 ; 51.

l'autre qu'ils portaient en eux et qui menaçait fantasmatiquement leur propre intégrité comme celle de l'Etat :

Les Tutsi¹⁹ furent dans leur immense majorité les victimes sacrificielles de ce qui relève, à beaucoup d'égards, d'un rituel de purification : destiné à purger la nation d'« êtres obstrueteurs » qui procédaient de l'ontologie rwandaise selon laquelle le « corps politique » se trouve en relation avec le « corps individuel »²⁰.

Les techniques de cruauté auraient donc déjà fait sens pour les persécuteurs en participant d'une histoire mythique qui liait tortures physiques et écriture du texte de la loi sur la surface du corps. Empalement des hommes et des femmes de l'anus ou du vagin jusqu'à la bouche, extraction des fœtus du ventre maternel, section du tendon d'Achille, émasculatation ou encore mutilation des seins résulteraient de la radicalisation de la conception traditionnelle rwandaise du corps comme conduit autorisant une circulation libérée de tout blocage ou un écoulement naturel non perturbé :

Les fluides corporels – le sang, le sperme, le lait maternel, le sang menstruel – sont l'objet d'une préoccupation récurrente, de même que le passage des aliments dans le tube digestif. Les états pathologiques se caractérisent par des flux perturbés ou bloqués ; ce genre de perturbation peut provoquer la maladie, la stérilité et la mort²¹.

Dans le Rwanda d'avant l'indépendance, l'une des responsabilités du roi tutsi consistait en l'élimination d'individus incapables d'être « fluides », dont « les filles pubères qui manquaient de poitrine, ou qui n'avaient pas de règles, et qu'on appelait *impa* »²² :

Dans les deux cas, ces jeunes filles étaient mises à mort, étant incapables de produire ces fluides essentiels que sont le sang et le lait. On pensait qu'elles étaient une cause de sécheresse et de catastrophe pour le royaume tout entier²³.

En 1994, les tortionnaires n'auraient donc pas tué seulement leurs victimes, ils auraient inscrit sur leurs corps des signes qui faisaient sens dans la tradition rwandaise. En émasculant les garçons, coupant la poitrine des jeunes filles, éventrant les femmes et déchirant leur sexe, ils s'attaquent à des parties du corps productrices de fluides de la fertilité, ce qui leur aurait permis de transformer tout un groupe en ennemi de l'Etat :

¹⁹ Selon les auteurs on peut trouver les graphies Hutu et Tutsi invariables ou prenant l'accord avec le genre et le nombre des référents auxquels les termes se rapportent.

²⁰ Christopher Taylor, *Terreur et sacrifice. Une approche anthropologique du génocide rwandais*, Toulouse, Octares, 2000 [1^{re} édition en langue française], 234 p., p. 131.

²¹ *Ibid.*, p. 145.

²² *Ibid.*, p. 158.

²³ *Ibid.*, p. 158-159.

Afin de se convaincre entièrement de l'idée qu'ils ne mutilaient pas simplement des êtres humains, il fallait qu'ils transforment leurs victimes en des « êtres de blocage ». On reconfigurait des corps pour qu'ils puissent relever de la catégorie de l'abominable. [...] De ce point de vue aucune logique pragmatique n'explique la violence rwandaise. Nombre des formes prises par cette violence procédaient en fait de préconceptions relatives au corps qui ne relevaient ni de la verbalisation ni du calcul rationnel. Ces préconceptions peuvent être qualifiées de « politiques » en ce sens qu'elles informaient le champ du pouvoir, mais elles relevaient en fait de formes symboliques logiquement antérieures qualifiant des groupes les uns par rapport aux autres²⁴.

La multiplication des viols, souvent collectifs, fait partie intégrante de cette logique de reconfiguration des corps, même si les bourreaux affirment ne voir en ce type d'agression qu'une pratique indispensable au pourvoi des célibataires hutus en femmes-esclaves tutsies ou à la satisfaction naturelle et ludique des besoins sexuels journaliers des tueurs :

Léopard : Il y avait des séances de filles qui étaient forcées dans les brousses. Personne n'osait une remontrance à ça. [...]

Adalbert : Il y avait deux catégories de violeurs. Ceux qui prenaient les filles, et les utilisaient comme femmes jusqu'à la fin, jusque dans la fuite au Congo parfois. Eux, ils profitaient de la situation pour coucher avec des Tutsies figno-lées, mais en échange ils leur montraient un petit quelque chose en considération. Et ceux qui les attrapaient juste pour blaguer avec le sexe en même temps que la boisson. Eux, ils les forçaient un court moment et les donnaient à tuer aussitôt après. Il n'y avait aucune consigne des autorités, les deux catégories étaient libres de faire ce qu'elles voulaient. [...]

Ignace : Je n'ai pas entendu grand nombre de femmes protester contre les Tutsies qui étaient forcées. Elles savaient que ce travail de tueries chauffait terriblement les hommes dans les marais²⁵.

En soulignant le rapport de cause à conséquence entre violences perpétrées à l'encontre de la communauté tutsie et viols de ses femmes, le témoignage d'Ignace Rukiramacumu révèle la signification que les agressions sexuelles revêtent dans l'inconscient²⁶ des meurtriers : il s'agit d'empêcher qu'une femme appartenant à la

²⁴ *Ibid.*, p. 176.

²⁵ Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, *op. cit.*, p. 109-125.

²⁶ Dans *Survivantes* de Souâd Belhaddad et Esther Mujawayo, cette dernière relate un cas où les génocidaires ont formulé oralement et de façon très consciente leur besoin de reconfigurer des corps. Il s'agit de l'histoire de Bibi et de sa fille Claire : « [...] les hanches de sa fille étaient trop larges et les tueurs les ont coupées pour en faire, ont-ils dit, « un corps standard ». Les hommes Tutsis avaient la réputation d'être trop grands : mesurer un mètre quatre-vingt-dix devenait donc une faute. Les femmes, elles, commettaient celle d'avoir une taille très mince, le ventre plat avec d'énormes hanches. Avant de les tuer il fallait donc les ramener à une taille « standard » pour, dans le cas

« race » ennemie ne se reproduise en blessant son appareil génital et en y introduisant symboliquement la semence hutue avant de la tuer.

C'est ce trait systématique que le roman de Gil Courtemanche s'attache à représenter particulièrement. Avant que l'assassinat du président rwandais ne donne le signal du déclenchement du génocide, le personnage de Cyprien annonce déjà à Gentille, la jeune femme hutue mais à l'apparence tutsie que le journaliste canadien Valcourt veut épouser, le type de mort qui l'attend :

Tu possèdes une carte de Hutue parce que tu l'as achetée ou parce que tu as couché avec un fonctionnaire, mais à une barrière quand tu seras interceptée par une bande de petits Hutus noirs comme la nuit, ils ne regarderont pas ta carte, ils verront tes fesses, tes seins, ta peau pâle et ils se feront la Tutsie et ils appelleront leurs amis pour qu'ils se la fassent aussi. Et toi, tu seras allongée dans la boue rouge, les jambes écartées, une machette sur la gorge, et ils te prendront, dix fois, cent fois, jusqu'à ce que tes blessures et ta douleur fassent disparaître ta beauté. Et quand les blessures, les meurtrissures, le sang séché t'auront enlaidie, quand tu ne seras plus qu'un souvenir de femme, ils te jetteront dans le marais et tu y agoniseras rongée par les insectes, grignotée par les rats ou rongée par les buses²⁷.

On peut constater que la chronique de la mort annoncée de Gentille se déroule en trois étapes, d'abord l'interception à l'une des nombreuses barrières édifiées à Kigali puis le viol collectif et enfin la mort qui ne lui est pas directement donnée afin qu'elle souffre le plus possible. La multiplication des barrières partout au Rwanda correspond à la volonté d'obstruer le flux ennemi tutsi qui s'écoule afin de le tarir sur place ; les viols collectifs visent à dépouiller les femmes tutsies de leur beauté orgueilleuse et ensorceleuse, tant vantée par l'idéologie coloniale et intégrée par l'idéologie extrémiste hutue ; l'absence d'achèvement montre qu'elles n'ont parfois plus droit, une fois leur physique tutsi dégradé, à une mort rapide, le fantasme de la prostituée désirable et inaccessible s'étant aboli dans la torture. Cyprien résume en quelques phrases la propagande ayant conditionné les enfants hutus à devenir les tueurs qui occupent les barrières au moment où il s'exprime :

La haine, elle te vient avec la naissance. On te l'apprend avec les berceuses avec lesquelles on t'endort. Dans la rue, à l'école, au bar, au stade, ils n'ont entendu et appris qu'une leçon : le Tutsi est un insecte qu'il faut piétiner. Sinon le Tutsi enlève ta femme, il viole tes enfants, il empoisonne l'eau et l'air. La Tutsie, elle, ensorcelle ton mari avec ses fesses. Quand j'étais tout petit on m'a dit que les Tutsis me tueraient si je ne le faisais pas avant. C'est comme le catéchisme²⁸.

Gentille va en effet connaître le sort que lui prédit Cyprien qui n'échappe pas non plus à la mort en raison de ses amitiés suspectes aux yeux des intégristes hutus.

de Claire, forcer son passage dans les latrines. Et ils l'ont fait devant Bibi, sa mère. » (Editions de l'Aube, 2004, 304 p., p. 90.)

²⁷ Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, op. cit., p. 121.

²⁸ *Ibid.*, p. 122.

Après l'avoir arrêté à une barrière, des miliciens le contraignent à s'adonner à un dernier rapport sexuel avec sa femme Georgina, qu'ils ont préalablement violée collectivement. Le discours du narrateur hyperbolise et radicalise de façon explicite et grossière la description d'une scène courante lors du génocide : celle du meurtre d'un des époux devant ou par l'autre, la femme hutue devant laisser abattre son époux tutsi, condamné quoi qu'il arrive, et le mari hutu tuer son épouse tutsie, pour montrer qu'il adhère à l'idéologie extrémiste. L'obligation de se livrer à un acte sexuel avant la mise à mort, attestée chez les rescapés dans les témoignages auprès des organisations humanitaires²⁹, vient dire l'obsession des criminels de représenter physiquement lors d'une scène l'interruption du processus de reproduction. Pour que les bourreaux soient enfin « repus de plaisir et de violence »³⁰, le viol des femmes qui détruit leur appareil génital ne suffit donc pas : il faut matérialiser concrètement le fantasme qui consiste à espérer empêcher qu'une race ennemie se reproduise.

Les modalités du surgissement de l'événement génocidaire ayant été interprétées selon le modèle anthropologique de Christopher Taylor, on peut désormais tenter de mettre en perspective les différents positionnements et stratégies discursives que privilégient les victimes et les meurtriers pour rendre compte de sa violence.

Positionnements et stratégies discursives adoptés vis-à-vis de la violence génocidaire

Dans *La Stratégie des antilopes*, Jean Hatzfeld fait part aux rescapés de « l'étonnement rétrospectif de plusieurs amis *cameramen* et photographes qui, à l'époque des tueries, avaient traversé Nyamata, en avaient photographié l'abandon et la destruction, sans se douter du déroulement des expéditions, à une quinzaine de kilomètres dans les marais »³¹. Il en vient à discuter avec eux du problème que représente la carence de photographies et de films sur le génocide. Ses interlocuteurs lui expliquent alors pourquoi ils se félicitent qu'il n'existe que des images de l'après-génocide :

Innocent : Un génocide doit être photographié avant les tueries. Pour bien montrer la préparation, les visages des encadreurs, les stocks de machettes, les connivences des militaires français ou des prêtres belges, la méthodologie bien soignée des expéditions. A mon avis, ces images des préambules et des préméditations sont les seules importantes pour permettre aux étrangers de comprendre

²⁹ Selon Christopher Taylor, des cas d'incestes forcés ont été rapportés : « On trouve encore des cas où des parents tutsi étaient contraints à l'inceste avant d'être tués, eux et leurs enfants. Ici, l'image du flux est évidente, car l'inceste est représenté comme une « remontée » des flux de sperme et de sang dans le circuit familial. Les victimes de ce traitement étaient violentées, mais aussi transformées en êtres asociaux », *op. cit.*, p. 148.

³⁰ Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, *op. cit.*, p. 130.

³¹ Jean Hatzfeld, *La Stratégie des antilopes*, *op. cit.*, p. 119.

la mécanique. Et le génocide peut se photographier après. Pour montrer les cadavres, les visages éprouvés des rescapés, ceux des tueurs arrogants ou honteux, les églises remplies d'ossements, les escapades au Congo, au Canada, les pénitenciers ; les étrangers cérémonieux en visite au Mémorial. Pour convaincre les esprits incrédules et contrecarrer les négationnistes. Mais l'intimité du génocide appartient à ceux qui l'ont vécu, à eux de devoir la dissimuler, elle ne se partage pas avec n'importe qui³².

Il est possible de remarquer d'emblée l'emploi surprenant de l'article indéfini pour déterminer la première occurrence du substantif « génocide » comme si l'événement survenu au Rwanda en 1994 intégrait un paradigme qui transcenderait les lieux, les époques, et qui serait loin d'être clôturé. Le recours au présent de l'indicatif renforce l'impression que le rescapé commente autant la façon dont les photoreporters ont rendu compte de la violence génocidaire survenue au Rwanda, que celle dont un conflit de ce type devra être couvert, son retour dans l'histoire ne faisant aucun doute. La question d'une représentation visuelle du déroulement des violences génocidaires – massacre collectif dans les églises, traque dans la nature, mutilation et exécution à coups de machette – apparaît par ailleurs aux rescapés impensable et insupportable car elle constituerait l'ultime forme de violence exercée à leur encontre. Cette question est cependant rapidement évacuée pour la simple raison qu'elle se pose en contradiction avec le principe de réalité qui veut qu'il n'y ait pas de photographies, pour la raison suivante :

[...] il n'y a pas de place pour les photographes sur les lieux des tueries, comme les marais ou la forêt. Aucun passage d'aucune sorte où un étranger pourrait se faufiler entre les tueurs, les tués et ceux qui doivent être tués. Aucune place pour une présence extérieure qui ne pourrait évidemment pas survivre³³.

Le discours des victimes se constitue alors progressivement en réponse à une question connexe qui les obsède et qui concerne leur impossibilité à « raconter la mort »³⁴ et à livrer ses secrets, puisqu'ils lui ont échappé. Ils ne peuvent donc témoigner que « de biais » :

Innocent : [...] il est des faits que nous parvenons à décrire et d'autres non, que les morts seulement pourraient décrire s'ils étaient là. Que nous ne devons pas décrire en leur nom. Pourquoi ? Parce qu'eux seuls ont ressenti le génocide dans sa totalité, si je puis dire. [...] Un mort, pour avoir demandé merci par exemple, et se l'être vu refuser par le tueur, ou pour avoir regardé le coup fatal sur son cou et senti la giclée, ou avoir lâché son dernier souffle tout nu dans la boue, ou lâché des mots jamais racontés dans son existence, il raconterait la mort jusqu'à l'extrémité et mettrait un point final³⁵.

³² *Ibid.*, p. 122-123.

³³ *Ibid.*, p. 121.

³⁴ *Ibid.*, p. 129.

³⁵ *Ibid.*, p. 131-132.

Mais les rescapés se retrouvent là face à une autre contradiction qui consiste à justifier leur incapacité à rendre compte du moment de la mort de leurs proches ou de leurs compagnons d'infortune sans jamais cesser de l'évoquer :

Innocent : Toutefois, en général, les rescapés peuvent quand même raconter le génocide en connivence avec les morts, en précisant bien cela. Parce que les morts existent dans nos récits. Ils sont morts pour les vivants, mais ils n'ont jamais disparu pour les survivants, je veux dire qu'une complicité les rend plus proches des survivants que des vivants. Ils nous écoutent, ils nous apportent bonheur ou malheur. Si j'évoque ma première épouse Rose et notre enfant, ils apportent la dignité qui manque à ce que je raconte³⁶.

Les victimes apparaissent ainsi tiraillées entre leur lucidité qui leur fait reconnaître qu'elles ne peuvent raconter la mort, mettre des mots sur le moment ultime qu'ont macabrement partagé le chasseur et sa proie, et leur besoin d'en parler quand même, non pour redonner vie aux disparus car, comme le dit Berthe Mwanankabandi, on ne peut surmonter la mort, mais simplement pour « leur offrir de la dignité et de la gentillesse. C'est tendre la main à leur souvenir du mieux qu'on peut. Montrer comment ils ont été méritants, chaque fois que l'occasion se présente »³⁷.

En ce qui concerne le positionnement qu'adoptent les meurtriers face à l'événement génocidaire, il consiste à tenter de se dédouaner de toute responsabilité en prétendant qu'ils ont été manipulés et encouragés par les autorités, alors même que leur témoignage ne pourra être utilisé pour faire réviser leur procès :

Panrace Hakizamungili : Tuer c'est très décourageant si tu dois prendre toi-même la décision de le faire, même un animal. Mais si tu dois obéir à des consignes des autorités, si tu as été convenablement sensibilisé, si tu te sens poussé et tiré ; si tu vois que la tuerie sera totale et sans conséquences néfastes dans l'avenir, tu te sens apaisé et rasséréiné. Tu y vas sans plus de gêne³⁸.

Pour expliquer la violence et la cruauté dont ils ont fait preuve, d'autres comme Pio Mutungirehe s'estiment victimes d'un dédoublement de personnalité, contre lequel ils n'ont pas lutté et qui les a momentanément métamorphosés en prédateurs à la poursuite d'un gibier tutsi déshumanisé. Ces différentes stratégies expliquent pourquoi la plupart des prisonniers affirment sans détour n'éprouver aucune culpabilité ni remords :

Léopold Twagirayesu : Pendant les tueries, je ne considérais plus rien de particulier dans la personne tutsie, sauf qu'elle devait être supprimée. Je précise qu'à partir du premier monsieur que j'ai tué jusqu'au dernier, je n'ai regretté personne³⁹.

³⁶ *Ibid.*, p. 132.

³⁷ *Ibid.*, p. 129.

³⁸ Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, *op. cit.*, p. 55.

³⁹ *Ibid.*, p. 58.

Jean Hatzfeld note également une différence dans le choix du vocabulaire que font les victimes et les bourreaux pour qualifier les actes de violence qu'ils ont subis ou perpétrés :

Les rescapés utilisaient un vocabulaire cru, imagé et précis pour raconter les faits. Ils employaient sans cesse les termes « boulot », « couper » ou « tailler », empruntés aux travaux des bananeraies, pour désigner le geste meurtrier de la machette. [...] Par ailleurs, ils parlaient tous du génocide [...] ⁴⁰. A l'inverse, les tueurs n'utilisent qu'exceptionnellement le mot génocide, et uniquement lorsqu'ils évoquent la responsabilité des autorités [...] ⁴¹.

Lorsqu'il s'agit d'un événement dont ils sont les protagonistes, les meurtriers préfèrent parler de « massacres » ou de « guerres » et n'emploient pas non plus le verbe « couper » qu'ils remplacent par le générique « tuer » ou par les verbes « cogner » et « abattre ». Ce glissement opéré dans le choix des mots a pour objectif de minimiser leur responsabilité dans les tueries en tentant de faire croire qu'elles participaient pour eux d'une guerre civile qu'ils menaient de façon légitime contre un envahisseur et dont le gouvernement était seul à percevoir le caractère génocidaire.

Du vocabulaire cru, imagé et précis des victimes et du détournement lexical des bourreaux, on passe dans *Un dimanche à la piscine à Kigali* à une écriture de l'extrême visant à hyperboliser une violence déjà inouïe, à travers ces figures. Sans rentrer dans le détail des procédés retenus par Gil Courtemanche pour mieux dire la complexité de la société rwandaise et la singularité du génocide qu'elle a produit, nous pouvons analyser brièvement la construction allégorique de la figure de Gentille Sibomana, Hutue au corps de Tutsie qui incarne les contradictions mortifères de son pays. Jean-Damascène, le père de Gentille révèle ainsi à Valcourt qu'elle représente le pur produit des croisements réussis auxquels son ancêtre hutu Kawa, du temps où les colons belges considéraient « l'ethnie » tutsie comme supérieure, s'est livré à coups de mariages ruineux sur ses propres enfants, pour que leur descendance devienne tutsie ou en prenne l'apparence. Selon lui, Kawa aurait ainsi fondé le Rwanda d'aujourd'hui, sa famille en constituant l'horrible résumé : une société gangrenée par le désir d'accéder au statut enviable de Tutsi (que la puissance colonisatrice de l'époque avait artificiellement gonflé) et par la violence haineuse et revancharde des anciens laissés-pour-compte hutus. Quant à Gentille, elle lui apparaît « comme le fruit de la terre rouge de cette colline, un mystérieux mélange qui réunit toutes les semences et toutes les sueurs de ce pays » ⁴². Seul un roman pouvait filer sur toute sa longueur la métaphore de la jeune femme comme fruit hybride et défendu qui cristallise en son image magnifiée puis dégradée la violence du désir interdit et les conséquences dévastatrices de son assouvissement collectif. Objet de toutes les convoitises, noires ou blanches, Gentille va connaître, malgré la protection de Valcourt, le sort que lui prédit Cyprien : celui d'un fruit ou

⁴⁰ C'est également le cas d'Englebert dans son récit.

⁴¹ *Ibid.*, p. 173-174.

⁴² Gil Courtemanche, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, *op. cit.*, p. 254.

d'une société en décomposition. Capturée par des soldats alors qu'elle tente de se rendre à l'aéroport avec son mari, elle est violée durant une semaine par son bourreau et ses acolytes. Puis ayant réussi à s'échapper, elle échoue devant une barrière tenue par des miliciens :

Mais Gentille n'avait plus cette beauté qui, dix jours auparavant, avait rendu les hommes fous de désir. Elle n'était plus qu'une bête tuméfiée. Les deux miliciens qui s'avancèrent la regardèrent avec dégoût. Le plus jeune, qui ne devait pas avoir plus de seize ans, se pencha et déchira son chemisier, puis arracha son soutien-gorge. Seuls ses seins avaient été épargnés. Ils se dressaient, pointus et fermes, comme une accusation et une contradiction. Le jeune garçon donna deux rapides coups de machette et les seins de Gentille s'ouvrirent comme des grenades rouges. Ils la traînèrent et la laissèrent le long de la route⁴³.

Le narrateur compare donc les seins de Gentille au fruit du grenadier, qui renvoie à la dernière partie du corps « comestible » de la jeune femme mais aussi à l'arme qu'on dégoupille pour attaquer ou se défendre. L'image du grenadier profané, producteur de fruits qu'on saccage pour exorciser la menace qu'ils représentent, dégage un surcroît de sens, illustrant à la fois l'attrait fantasmatique des Hutus pour la femme défendue et l'interprétation anthropologique de Christopher Taylor, selon lequel les tueurs sectionnaient les poitrines des femmes pour les reconfigurer en êtres stériles et malfaisants qu'il était possible d'éliminer plus facilement par la suite.

* * *

Les récits de Jean Hatzfeld ainsi que le roman de Gil Courtemanche tentent donc de rendre compte de la violence de l'événement génocidaire sous divers angles, en faisant se répondre les témoignages des victimes et des meurtriers, réels ou fictifs, que viennent doubler les commentaires du journaliste et du narrateur. Les récits successifs et individuels des rescapés qui composent *Dans le nu de la vie* déclinent ainsi une expérience à la fois commune et singulière sur le mode de la traque et des tortures subies⁴⁴. Dans *Une saison de machettes*, les témoignages des bourreaux s'organisent en étoile autour de thèmes choisis et introduits par Jean Hatzfeld et corroborent, contre toute attente pour des criminels de ce type, les descriptions que les survivants font de leurs agissements et de leurs motivations. La confrontation par ouvrages interposés de ces paroles, antagonistes et convergentes, se fait plus violente encore dans *La Stratégie des antilopes* qui les inscrit en face à face dans le corps du texte, tandis que l'ouvrage témoigne dans le même temps du retour inattendu et traumatisant pour les rescapés des prisonniers dans leur village. Ces trois recueils permettent d'isoler une des spécificités du génocide rwandais qui réside dans la volonté obsessionnelle de faire violence aux corps pour

⁴³ *Ibid.*, p. 314.

⁴⁴ C'est également le cas de la partie du récit d'Englebert consacrée à sa fuite dans « les brousses » et dans les marais.

que se donne à lire sur ces supports reconfigurés le texte de la seule loi à suivre : exterminer les Tutsis après les avoir physiquement assimilés à des ennemis de la patrie. Ils mettent également en lumière les différentes stratégies d'approche du génocide que développent victimes et meurtriers, à savoir la contradiction des premiers qui veulent décrire au mieux la violence génocidaire tout en affirmant que seuls les morts pourraient vraiment le faire, et l'entreprise de déculpabilisation et de mise à distance de cette même violence à laquelle se livrent les seconds, qui se prétendent victimes d'une manipulation gouvernementale les ayant transformés en monstres. Quant au roman *Un dimanche à la piscine à Kigali*, il multiplie les descriptions des supplices endurés, notamment des viols, en usant de métaphores qui viennent surdéterminer l'interprétation anthropologique de l'écriture de la loi hutue sur les corps tutsis profanés. Il radicalise également les propos et la stratégie des rescapés, qui doutent de la possibilité de pouvoir dire totalement l'horreur génocidaire, en usant des moyens et de la liberté que procure la fiction pour façonner un discours de l'extrême qui va là où celui des survivants s'arrête. Mieux dire la qualité d'être assassinés des victimes du génocide revient alors à repousser les limites de la description et ne jamais faire, à un moment, silence. Pourtant il n'est pas question pour Gil Courtemanche de proposer une explication totalisante, évidemment impossible car, comme l'énonce de façon saisissante Christine Kayitesi :

Je pense que personne n'écrira jamais toutes les vérités ordonnées de cette tragédie mystérieuse, ni les professeurs de Kigali et d'Europe, ni les cercles d'intellectuels et de politiciens. Toute explication sur ce qui s'est passé faillira d'un côté ou d'un autre, pareil à une table bancale. Un génocide n'est pas une mauvaise broussaille qui s'élève sur deux ou trois racines ; mais sur un nœud de racines qui ont moisi sous terre sans personne pour le remarquer⁴⁵.

⁴⁵ Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie*, op. cit., p. 198.